

26

R A P P O R T

OBJET : SOUTIEN AUX PROJETS ETUDIANTS

1) Citizen J.

L'Université Paul Verlaine propose depuis deux ans la Licence professionnelle en web journalisme et web documentaire. Celle-ci, extrêmement innovante, est unique en France et accompagne la mutation des medias audiovisuels depuis l'arrivée de nouvelles technologies numériques et au développement d'internet. L'UPV-Metz est, de fait, la première à délivrer un diplôme d'Etat de web-journalisme. Les grandes écoles parisiennes de journalisme, en retard sur ces questions, suivent de près cette démarche qui a dès lors suscité l'intérêt de medias importants. C'est le cas de France Télévision qui a confié à Denis ROBERT et une équipe de documentaristes chevronnés le soin de réaliser une série de quatre films d'immersion ayant pour objectif de narrer la mutation d'étudiants en journalistes-citoyens. Ainsi, les 18 étudiants messins de la promotion visée seront-ils les personnages de ce documentaire qui accompagnera leur classe tout au long de leur année universitaire. Les quatre films feront l'objet de deux soirées en prime-time sur France 4 à l'automne 2011, propulsant Metz au rang de vitrine nationale des nouvelles technologies et nouveaux modes de communication et d'information.

Le coût total de l'opération s'élève à 581 963 €. Il s'agit d'une co-production de l'UVP-Metz en partenariat avec la société YAMI 2 dont la participation s'élève à 155 993 €. Les partenaires sont France Télévision (180 000 €), le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (125 970 €), la Région Lorraine (50 000€) et Metz Métropole (sollicitée à hauteur de 40 000 €). Il est proposé de soutenir ce projet par le biais d'une subvention de 5 000 €, ainsi que par une participation aux frais de communication et d'organisation de l'avant-première d'une valeur de 10 000 €.

2) Soutien à la création audiovisuelle

L'association étudiante Les Arts Ambul' projette la réalisation de quatre courts métrages en vue de sensibiliser et de former les étudiants à la pratique de la vidéo et du cinéma. Les trois premiers courts métrages seront réalisés avec du matériel simple d'utilisation afin de se familiariser à la réalisation et au montage, le quatrième sera mis en œuvre de façon plus professionnelle, avec du matériel adapté permettant aux étudiants de travailler avec de vrais techniciens du cinéma. Un partenariat a également été entrepris avec le cinéma Cameo Ariel pour la diffusion de ces courts métrages. Au travers de cette action, l'association se donne pour objectif d'acquérir des compétences en vue d'accompagner ensuite d'autres jeunes ou des associations messines dans la réalisation de projets vidéo.

Le coût total de l'opération s'élève à 10 204 €. Les partenaires sont l'Université Paul Verlaine (5 000 €), le Conseil Général (1 600 €), le Conseil Régional (500€). Il est proposé de soutenir ce projet par le biais d'une subvention de 500€.

3) Projets de l'association Diffu'son

L'association Diffu'son a été créée en 2005 ; elle a pour objet de développer et d'encourager les formations musicales locales et étudiantes. Tous les ans, l'association Diffu'son est un partenaire actif dans les principales manifestations étudiantes comme Etudiant dans ma ville, Zikametz, Festival étudiant contre le racisme ou Actor's café. L'association produit également une compilation de 15 groupes musicaux locaux (Monte le Son) en lien avec la Maison des Etudiants et les Trinitaires. Elle assure la gestion logistique et matérielle du Cais'Son, mis à disposition par le CROUS, qui fait office de salles de répétition et d'enregistrement pour les groupes locaux. Elle organise des ateliers d'initiation et de formation sons, lumière, infographie et MAO tout au long de l'année, permettant aux étudiants d'être au plus près des musiques actuelles.

L'année dernière, à l'occasion de son cinquième anniversaire, Diffu'son a lancé le festival « Saulcy Blaster » qui a été une réussite en matière d'événement musical. Cette année l'expérience sera réitéré avec une volonté d'ouvrir cet évènement au public messin. Le Festival débutera le 19 mai prochain avec des concerts proposés à la Maison Des Etudiants et le vendredi 20 mai un concert d'envergure sur la place Saint-Louis, au centre ville. Cette démarche a pour but de valoriser la capacité des étudiants à s'intégrer à l'animation de la ville et de faire se rencontrer un public large autour des musiques actuelles. Cette action concourt entre autre à la préfiguration de la future SMAC dédiée aux musiques actuelles.

Le budget prévisionnel pour l'ensemble de ces projets s'élève à 24 000 euros; les partenaires sollicités sont l'Université Paul Verlaine (2 000 €), le CROUS (1 500€), le Conseil Régional (500 €), Metz Métropole (500 €). Compte tenu de l'intérêt des projets développés tout au long de l'année au bénéfice d'un public large, il est proposé d'accorder à l'association une subvention de 2 000 € pour l'ensemble de ses actions ainsi que pour le développement d'un festival « Saulcy Blaster » ouvert sur la ville.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

MOTION

OBJET : SOUTIEN AUX PROJETS ETUDIANTS

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT la politique de la Ville de Metz dans le cadre de son soutien à la vie étudiante et à son ouverture sur le centre ville,

DECIDE de soutenir les structures suivantes et de leur accorder les subventions indiquées ci-dessous pour un montant total de 7 500 € :

1. Université Paul Verlaine Metz	5 000 €
2. Association Les Arts Ambul'- courts métrages	500 €
3. Association Diffu'son – projet	2 000 €

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Pour le Maire,
Le Conseiller Municipal Délégué :

Hacène LEKADIR